

Les Femmes algériennes en chiffres

2025



Avec le soutien



Les Femmes algériennes en chiffres

2025

TABLE DES MATIÈRES

<i>FEMMES EN CHIFFRES 2025</i>	2
<i>PRINCIPALES SOURCES UTILISÉES.....</i>	3
<i>1- FEMMES ET SANTÉ.....</i>	4
<i>1.1. CANCER</i>	4
<i>1.2. VIH /SIDA</i>	7
<i>2- FEMMES ET TRAVAIL.....</i>	10
<i>2.1. La trop lente progression des femmes au travail.....</i>	10
<i>2.2. L'entrepreneuriat féminin</i>	11
<i>3- L'ANGEM.....</i>	17
<i>4- VIOLENCES À L'ENCONTRE DES FEMMES</i>	22
<i>4.1. Plaintes déposées auprès de la police pour violences à l'encontre des femmes.....</i>	22
<i>4.2. Les cas de violence recensés par l'INSP</i>	24
<i>5- FEMMES ET POLITIQUE.....</i>	27

FEMMES EN CHIFFRES 2025

Femmes en chiffres 2025 aborde des domaines moins explorés jusqu'à présent qui sont les problèmes de santé, l'entreprenariat féminin à travers les données du Registre national du commerce, et les évolutions des activités de l'ANGEM, les données concernant la violence à l'encontre des femmes et enfin les femmes en politique.

Ces approches conviennent à plus de vigueur dans la détection rapide des cancers, à ne pas considérer que le SIDA est une affaire résolue. Elles indiquent aussi la nécessité de continuer à soutenir les femmes dans leurs désirs de s'autonomiser par le travail et l'entreprenariat. Elles montrent aussi la pertinence des mesures prises par les pouvoirs publics pour punir les auteurs de violence au sein de la famille. Enfin elles invitent à une réflexion sur la question du quota en politique comme mesure transitoire nécessaire pour permettre cette participation des femmes à la vie politique du pays.

PRINCIPALES SOURCES UTILISÉES

Le registre du commerce, Indicateurs et statistiques 2022 ; Ministère du commerce et de la promotion des exportations, mai 2023.

Activité emploi et chômage en octobre 2024 ; ONS , février 2025.

Agence Nationale de Gestion des Microcrédits : *Bilan ANGEM au 31Aout 2025*.

Plan National Stratégique de lutte contre les IST/VIH/SIDA, 2020-2024 ; Ministère de la santé, de la Population et de la réforme hospitalière.

UNAIDS (ONUSIDA), Algérie

AIDS Info 2025

Registre du cancer Alger , INSP, annuel 2000 à 2022

Tendance évolutive des 5 premiers cancers 2002-2021, INSP, 2024.

Agence internationale de recherche sur le cancer de l'OMS et sa plateforme GLOBOCAN.

INSP, *Registre national des cancers de l'enfant et de l'adolescent 0-19 ans* , Bulletin RECEA annuel 2018 à 2022.

INSP, *Violences à l'égard des femmes* :

- Rapport 2017-2018
- Rapport 2015-2016
- Rapport 2019
- Rapport 2020
- Rapport 2021
- Rapport 2022-2023

Direction Générale de la Sûreté Nationale (DGSN) ; données statistiques sur les plaintes pour violences à l'égard des femmes (annuel).

1- FEMMES ET SANTÉ

Deux pathologies en progression rapide dans notre pays retiendront notre attention, à savoir le Cancer, qui continue d'affecter de plus en plus de femmes et des femmes jeunes pour une bonne part et le VIH/SIDA qui, depuis l'avènement d'un traitement efficace mais coûteux progresse rapidement notamment chez les femmes sans que l'alerte ne soit suffisamment donnée.

1.1. CANCER

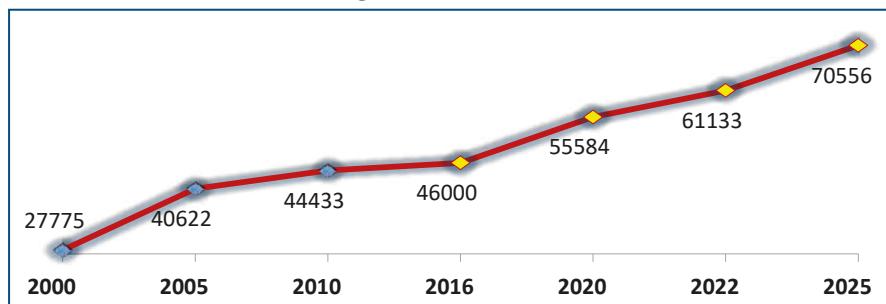
Le cancer, malgré l'existence de traitements de plus en plus efficace mais coûteux, reste une maladie redoutable. Il cause près du quart des décès dus aux maladies non transmissibles. Il connaît en Algérie une évolution rapide. Les femmes sont, plus fréquemment que les hommes, atteintes de cancer et surtout à un âge plus jeune.

Selon la plateforme « Global cancer observatory » (GLOBOCAN), de l'Agence internationale de recherche pour le cancer de l'OMS, qui réalise des estimations à partir des observations nationales et internationales, les nouveaux cas en Algérie devraient dépasser 70.000 en 2025. Le nombre de décès par cancer en 2022 atteindrait près de 36.000 personnes.

Évolution du nombre des cas de cancer en Algérie selon les estimations de GLOBOCAN

2000	27775
2005	40622
2010	44433
2015	46000
2020	55584
2025	70556

Évolution estimée par GLOBOCAN du nombre de nouveaux cas de cancer en Algérie de 2000 à 2025



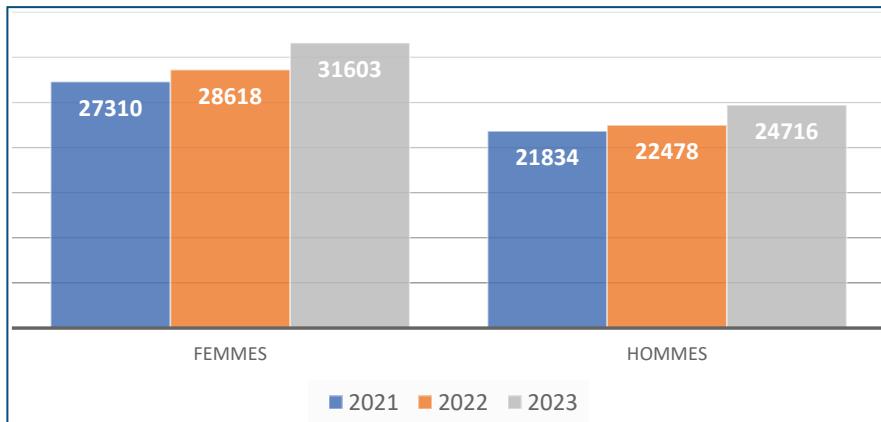
Depuis l'année 2000, les cas de cancers sont relevés en Algérie dans des registres dédiés, progressivement mis en place dans chaque wilaya, puis organisés en trois réseaux régionaux, réunis en un réseau national. En 2022 les spécialistes en charge de cette pathologie considéraient que la couverture des cas était de 97,1% au niveau national.

	Taux de couverture	Registres non répondant
Réseau Est et Sud-Est	97,0%	4
Réseau Centre et Sud-Centre	100%	0
Réseau Ouest et Sud-Ouest	94,4%	3
Réseau National	97,1%	7

Évolution des nouveaux cas de cancer enregistrés par le réseau national en 2021-2023

	2021	2022	2023
Femmes	27310	28618	31603
Hommes	21834	22478	24716
Total	49144	51096	56319

Répartition de la population par sexe et âge 2021-2023



Le nombre de cancer croît annuellement, et davantage que la population et donc leur incidence augmente.

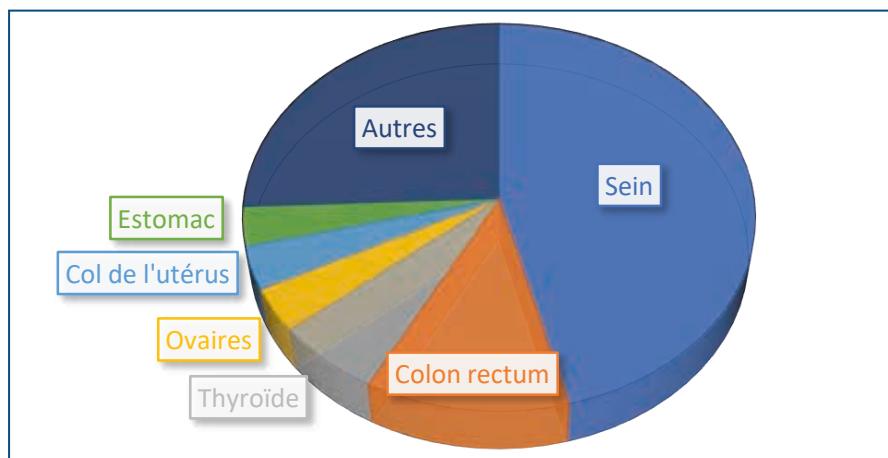
Le cancer féminin le plus fréquent est le cancer du sein ; cette localisation représente 46% de tous les cancers féminins en 2022 selon les Registres du cancer.

Principales localisations des cancers féminins en 2022

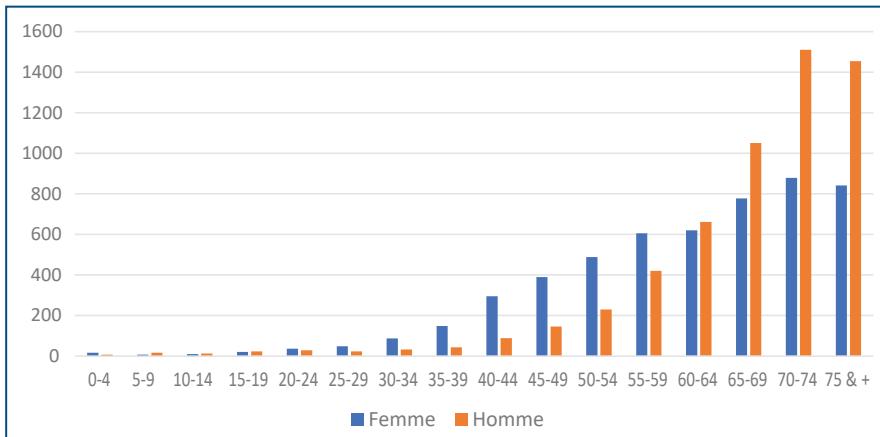
Localisation	Nombre de cas	%
Sein	13161	46%
Colon rectum	3369	12%
Thyroïde	1776	6%
Ovaires	1030	4%
Col de l'utérus	1012	3%
Estomac	933	3%
Autres	7337	26%
Ensemble	28618	100%

Source : Registre du cancer

Localisations des cancers féminins en 2022



Chez les femmes, les cancers surviennent à un âge plus précoce que chez les hommes. Ainsi, dans la tranche d'âge des 40-44 ans, on observe par exemple **295 cas de cancer pour 100 000 femmes**, contre **88 cas pour 100 000 hommes** du même âge. Cette incidence plus élevée chez les femmes se maintient jusqu'à l'âge de 60 ans. **En revanche, après 65 ans, les hommes sont nettement plus touchés par le cancer que les femmes.**

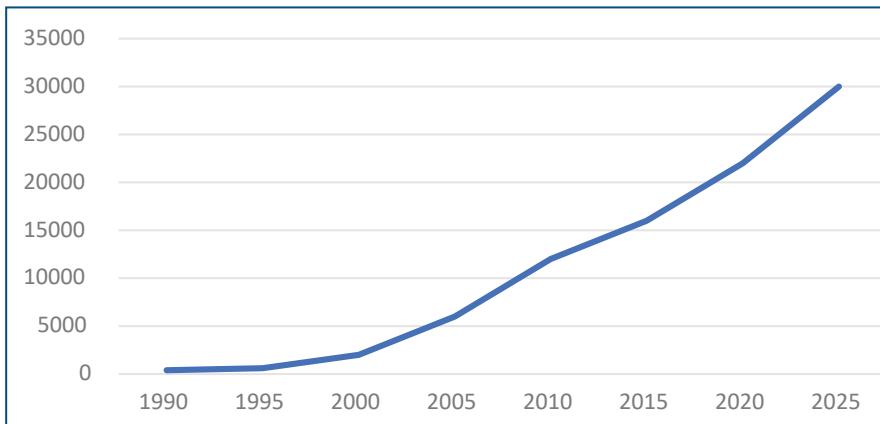


Source : Registre du cancer

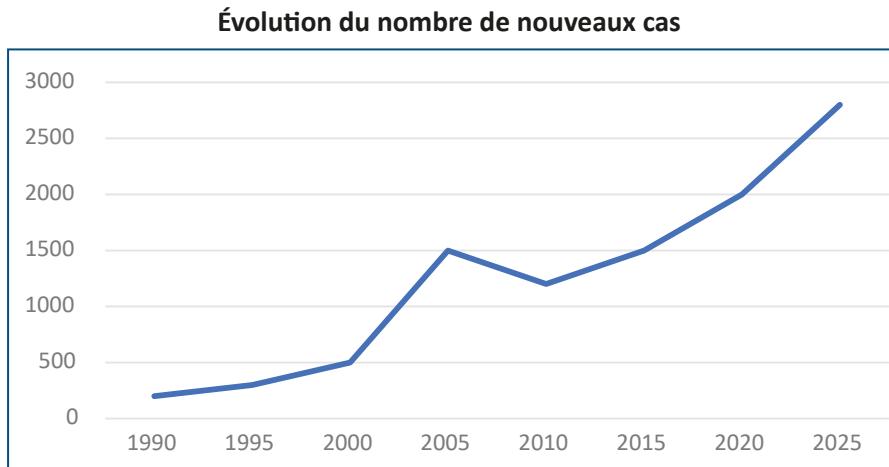
1.2. VIH /SIDA

L'ONUSIDA estime à 26.000-28.000 le nombre de personnes vivant avec le VIH en Algérie en 2023 et à 2.100 le nombre de nouveau cas dans l'année 2023. Toujours selon cet organisme, le nombre de nouveaux cas, stabilisé autour de 1.200 cas au cours des années 2008 à 2015, tend à croître fortement depuis. Cette évolution est inquiétante.

Évolution du nombre de personnes vivant avec le VIH



Source ONUSIDA



Source ONUSIDA

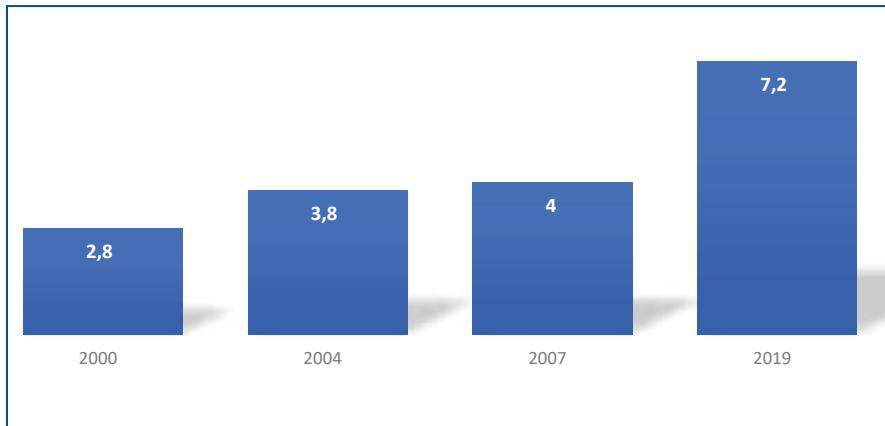
Ce qui caractérise cette pandémie en Algérie selon le Plan national stratégique de lutte contre les IST/VIH/SIDA 2020-2024 (PNS-SIDA) élaborée par le Ministère de la santé en collaboration avec l'ONUSIDA, c'est la proportion croissante de femmes atteintes, si bien que leur nombre tend à rejoindre celui des hommes. Notons que cette évolution s'observe partout dans le monde.

A l'appui de cette observation, le Laboratoire de Référence pour le SIDA en Algérie indique que le taux d'incidence brut pour les femmes, entre 2010 et 2017, oscille entre 1,5 à 1,9 et chez les hommes entre 1,5 et 2. Ceci indique que le mode de transmission dominant est actuellement hétérosexuel.

La transmission mère-enfant, évitable lorsque la mère est correctement prise en charge, reste importante. ONUSIDA indique un nombre croissant de cas de VIH chez les enfants algériens de moins de 15 ans.

Parmi les populations les plus à risque, les travailleuses du sexe sont particulièrement exposées et l'étude IBBS de 2018 a montré que le taux de personnes infectées dans cette population était en forte croissance.

Évolution du pourcentage de personnes travailleuses du sexe porteuse de VIH



Source :PNS-SIDA

Selon les estimations de l'ONUSIDA, la proportion des personnes vivant avec le VIH qui reçoivent un traitement se situe autour de 75%.

La mortalité par SIDA reste modérée : après avoir atteint un pic en 2009 avec 145 morts chez les femmes et 220 chez hommes, le nombre de décès a diminué chez les deux sexes, atteignant en 2018 environ 60 morts chez les femmes et 100 morts chez les hommes. Mais tend de nouveau à augmenter depuis 2020 selon l'ONUSIDA qui estime à 300 le nombre de mort par SIDA en 2025.

2- FEMMES ET TRAVAIL

2.1. La trop lente progression des femmes au travail

Alors que les jeunes filles poursuivent leurs études davantage que les jeunes hommes, la proportion de femmes de 15 à 64 ans qui travaillent se situe depuis 10 ans entre 15 et 16 %, tandis que celui des hommes se situe entre 70 et 74%.

Évolution de la proportion des 15-64 ans occupés selon le sexe

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Femmes	16,5	16,3	16,2	16,1	16,0	15,0	15,2	15,5	15,6	15,5
Hommes	72,9	73,1	73,4	73,6	73,8	69,4	70,0	73,2	72,8	72,3

Source Banque Mondiale (world development indicators 2025)

En octobre 2024, l'ONS évalue à 2.359.000 le nombre de femmes qui travaillent et à 9.696.000 celui des hommes qui travaillent. On est loin de la parité vers laquelle la Constitution souhaite que le pays se dirige.

De plus, toujours selon l'ONS, les femmes se concentrent essentiellement dans le secteur « Santé et action sociale » où exercent 45% des femmes qui travaillent, secteur où leur nombre dépasse largement celui des hommes (1.062.000 femmes pour 802.000 hommes, soit un taux de féminisation de 57%).

15,7% des femmes travailleuses se trouvent dans l'Industrie manufacturière où elles représentent 25% des travailleurs de ce secteur.

L'administration est le troisième secteur d'activité où travaillent des femmes. Selon l'ONS, 14,5% des femmes travailleuses y sont employées. Si les femmes ne représentent que 16% des travailleurs de ce secteur, elles sont majoritaires dans le corps enseignant de l'éducation nationale.

Évolution de la proportion de femmes dans le corps enseignant du primaire

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
69,3	72	76,1	80,5	81,7	82,3	82,3	82,7	82,9

Source Banque Mondiale (world development indicators 2025)

Et près de la moitié du corps enseignant universitaire

Évolution de la proportion de femmes dans le corps enseignant universitaire

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
42,8	43,0	43,2	43,9	44,4	44,2	43,6	44,9	46,5

Source Banque Mondiale (world development indicators 2025)

La population occupée classée par grand groupe de profession, montre que les femmes sont majoritaires dans les professions intellectuelles où elles représentent 55% du total. Elles sont presque à parité avec les hommes parmi les employés administratifs, bien que dans cette profession la quasi-disparition des secrétaires ait réduit leur place.

2.2. L'entreprenariat féminin

Grâce aux efforts et encouragements des pouvoirs publics, les indépendants féminins ont augmenté, passant de 397.000 en 2018 à 498.000 en 2024. Ainsi en 2024, selon l'ONS 14% des employeurs et indépendants sont des femmes.

Une autre source, le Registre de commerce, donne des chiffres détaillés selon l'âge, le statut et la localisation que nous allons étudier en détail.

En Algérie, l'inscription au Registre du commerce concerne les activités exercées à titre commercial. Elle s'effectue selon deux modalités :

- les personnes physiques, inscrites en tant que commerçants ;
- les personnes morales, à travers les gérants ou dirigeants d'entreprises qui en assurent la représentation légale.

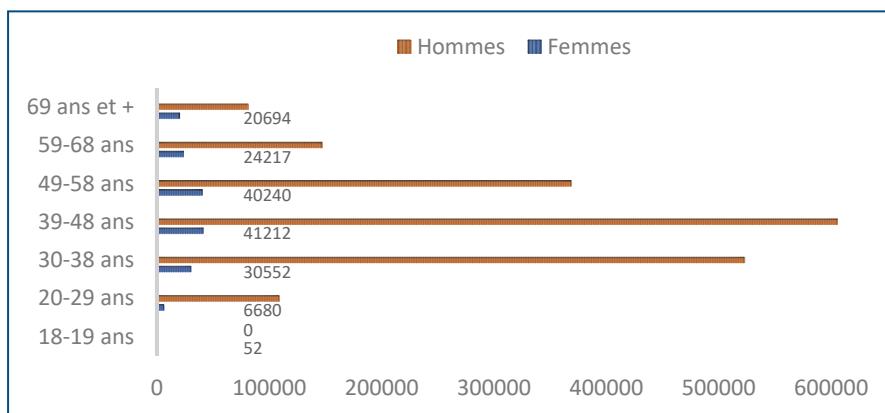
Les artisanes exercent généralement leurs activités dans le cadre du Registre national de l'artisanat et des métiers et ne sont inscrites au Registre du commerce que lorsque leur activité revêt un caractère commercial, conformément à la législation en vigueur.

Les données issues du Registre du commerce portent ainsi sur les commerçants individuels et sur les responsables des sociétés commerciales, et constituent une source essentielle pour l'analyse de l'entrepreneuriat, notamment féminin. A fin 2022, les femmes inscrites au Registre de commerce sont au nombre de 179.049, dont 163.647 personnes physiques soit 8,18% du total national des personnes physiques inscrites au registre de commerce et 15.402 gérantes de sociétés soit 6,8% du total national des personnes morales.

Personnes physiques

Répartition des personnes physiques inscrites au Registre de commerce selon l'âge

Age	Femmes	Hommes	% de femmes
18-19 ans	52	827	5,9%
20-29 ans	6680	109300	5,8%
30-38 ans	30552	523148	5,5%
39-48 ans	41212	606023	6,4%
49-58 ans	40240	369051	9,8%
59-68 ans	24217	147651	14,1%
69 ans et +	20694	81792	20,2%
Total	163647	1837792	8,2%



Parmi les commerçants (personnes physiques) inscrites au Registre de commerce, 8% sont des femmes

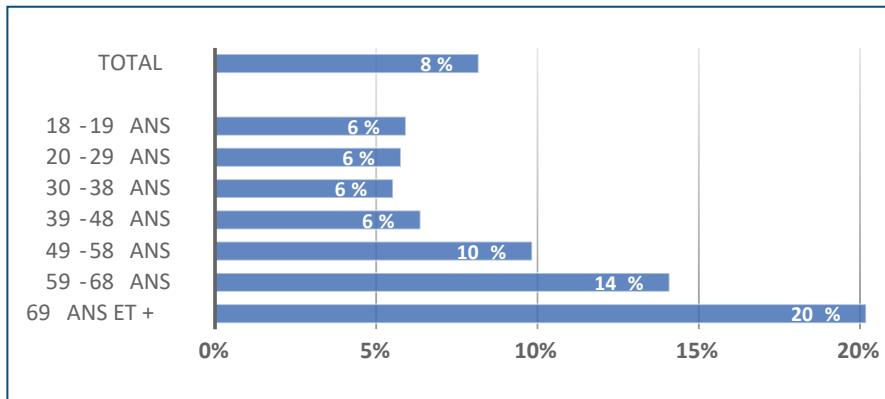
Elles se retrouvent, comme leurs homologues masculins essentiellement dans la tranche d'âge des 30-58 ans.

On observe une sur-représentation des femmes âgées : 14% des commerçants ayant 59 à 68 ans et 20% des plus de 69 ans sont des femmes, ce qui laisse à penser qu'il pourrait s'agir là de prête-nom.

Parmi les commerçants (personnes physiques) inscrites au Registre de commerce, 8% sont des femmes

Elles se retrouvent, comme leurs homologues masculins essentiellement dans la tranche d'âge des 30-58 ans.

On observe une sur-représentation des femmes âgées : 14% des commerçants ayant 59 à 68 ans et 20% des plus de 69 ans sont des femmes, ce qui laisse à penser qu'il pourrait s'agir là de prête-nom.

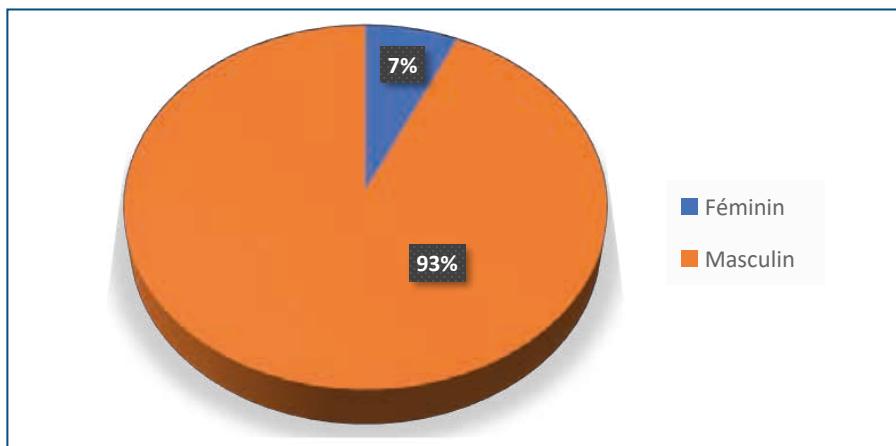


Sociétés

Selon la forme juridique, parmi les sociétés inscrites au Registre de commerce, la SARL domine avec une part de 52,36% du total, suivie de l'EURL.

Parmi les gérants de société inscrits au registre de commerce en 2022, seuls 7% sont des femmes. Cette faible proportion confirme la faible propension des femmes à la création d'entreprise.

Sociétés inscrites au Registre du commerce en 2022 selon le sexe du gérant



Inscrits au registre de commerce par Wilaya fin 2022

	Personne Physique	Société	Total Femmes	Personne Physique	Société	Total Homme
	Personne Physique	Gérante femme	Gérante femme	Commerçant	Gérant homme	
Adrar	1624	97	1721	15573	1868	17441
Chlef	4489	149	4638	40592	2663	43255
Laghouat	2635	98	2733	14852	1385	16237
Oum el Bouaghi	2428	119	2547	37195	2959	40154
Batna	4944	222	5166	63939	4237	68176
Bejaia	4477	424	4901	64331	6369	70700
Biskra	2764	92	2856	25653	2023	27676
Béchar	2306	54	2360	10726	913	11639
Blida	4787	645	5432	57356	8213	65569
Bouira	2616	166	2782	34843	2265	37108
Tamanrasset	1219	22	1241	13550	895	14445
Tébessa	3073	103	3176	26861	2849	29710
Tlemcen	5545	168	5713	48177	3059	51236
Tiaret	2599	69	2668	38203	1665	39868
Tizi Ouzou	6759	411	7170	76737	6428	83165
Alger	12689	6615	19304	209370	65310	274680
Djelfa	2881	99	2980	29222	2176	31398
Jijel	3114	76	3190	35422	1636	37058
Sétif	2962	441	3403	85294	11352	96646
Saida	1946	35	1981	16676	771	17447
Skikda	3903	127	4030	43623	2123	45746
Sidi Bel Abbes	6028	162	6190	36127	2221	38348

Annaba	4099	383	4482	37525	4629	42154
Guelma	3070	78	3148	24664	1079	25743
Constantine	5836	614	6450	64257	8563	72820
Médéa	1745	64	1809	38416	1449	39865
Mostaganem	2573	114	2687	32971	1937	34908
M'Sila	2533	138	2671	48318	3260	51578
Mascara	3798	98	3896	39367	1739	41106
Ouargla	1942	280	2222	23092	4945	28037
Oran	10067	1478	11545	86513	17159	103672
El Bayadh	1775	24	1799	8458	394	8852
Illizi	302	10	312	4487	410	4897
Bordj Bou Arreridj	1228	210	1438	35969	4273	40242
Boumerdes	3492	444	3936	46998	6889	53887
El Tarf	2474	70	2544	23161	992	24153
Tindouf	799	25	824	5241	385	5626
Tissemsilt	1265	16	1281	10146	409	10555
El Oued	2336	86	2422	26071	3546	29617
Khenchela	1836	60	1896	18322	1026	19348
Souk Ahras	3477	56	3533	19651	848	20499
Tipasa	4212	283	4495	31395	2837	34232
Mila	2659	69	2728	40764	2325	43089
Ain Defla	2805	93	2898	30194	1552	31746
Naama	2125	14	2139	10288	521	10809
Ain Temouchent	2518	55	2573	21555	1112	22667
Ghardaia	1162	54	1216	14978	1549	16527
Relizane	2797	84	2881	32883	1250	34133
Timimoun	611	8	619	4283	281	4564
Bordj Badji Mokhtar	110	5	115	2711	90	2801
Ouled Djellal	729	7	736	4957	222	5179

Beni Abbès	397	2	399	1083	44	1127
Ain Salah	382	9	391	2799	133	2932
Ain Guezzam	140	2	142	3196	96	3292
Touggourt	1272	44	1316	8770	1082	9852
Djanet	131	5	136	1344	139	1483
El M'Ghair	882	11	893	5861	182	6043
El Meniaa	280	15	295	2782	246	3028
Ensemble	163647	15402	179049	1837792	210973	2048765

Sur l'ensemble des personnes inscrites au registre de commerce, les femmes sont 179049 soit 8% du total : 8,2% parmi les personnes physiques et 6,8% parmi les gérants.

Les femmes gérantes de société sont très concentrées à Alger et quelques grandes villes : 43% des gérantes de société se trouvent dans la wilaya d'Alger, 10% à Oran, 4% à Blida et Constantine.

Dans 4 wilaya seulement la proportion de femmes parmi les gérants de société est supérieure à la moyenne nationale, à savoir les wilaya d'Alger où elle atteint 9,2% , Oran 7,9%, Annaba 7,6% et Blida 7,3%.

3- L'ANGEM

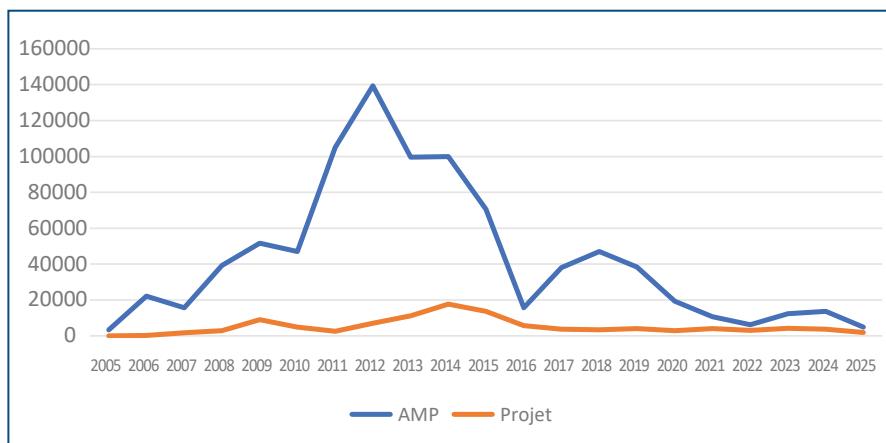
L'ensemble des données du Registre du commerce confirme la faible propension des femmes à la création d'entreprise.

Pourtant une Agence s'est donnée pour objectif l'appui aux créateurs d'entreprise, par l'octroi de microcrédits et la formation, avec un focus particulier pour les femmes : l'ANGEM

L'Agence Nationale de Gestion des Microcrédits (ANGEM) est un organisme public destiné à apporter à des porteurs de micro-projets des crédits et un accompagnement.

Ouvert très largement aux femmes l'ANGEM a accordé depuis sa création plus de 1 millions de microcrédits, dont 62% ont bénéficié à des femmes. 900.000 microcrédits, d'un montant de 100.000 DA au maximum étaient destinés à l'achat de matières premières, et 107.000, d'un montant pouvant atteindre 1 million de DA pour la création d'activités.

Nombre de micro-projets et de projets soutenus par l'ANGEM 2005-2025



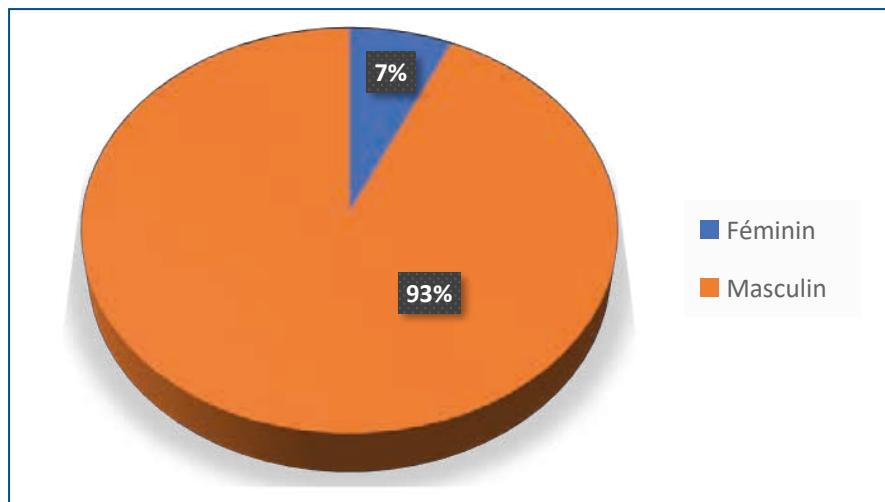
Source : ANGEM

Outre l'octroi de ces microcrédits sans intérêts, l'ANGEM a accompagné les bénéficiaires de crédits d'un accompagnement, sous la forme notamment de formations. Les femmes ont fait largement appel à ces accompagnements pour lancer ou développer leurs activités.

Bilan cumulé des services non financiers

Formation à la gestion de très petites entreprises (GTPE)	156137
Formation à l'éducation financière globale (FEFG)	144453
Formation au Programme GET AHEAD	2186
Thèmes généraux liés à la création d'activité et à la gestion	9694
Nombre total des promoteurs formés	312470
Tests de validation des acquis professionnels (TVAP)	115929
Salons exposition/vente	44405

Sociétés inscrites au Registre du commerce en 2022 selon le sexe du gérant



Inscrits au registre de commerce par Wilaya fin 2022

		Total Femmes		Total Homme		
		Société	Gérante femme	Personne Physique	Gérant homme	
	Commerçante					
Adrar	1624	97	1721	15573	1868	17441
Chlef	4489	149	4638	40592	2663	43255
Laghouat	2635	98	2733	14852	1385	16237
Oum el Bouaghi	2428	119	2547	37195	2959	40154
Batna	4944	222	5166	63939	4237	68176
Bejaia	4477	424	4901	64331	6369	70700
Biskra	2764	92	2856	25653	2023	27676
Béchar	2306	54	2360	10726	913	11639
Blida	4787	645	5432	57356	8213	65569
Bouira	2616	166	2782	34843	2265	37108
Tamanrasset	1219	22	1241	13550	895	14445
Tébessa	3073	103	3176	26861	2849	29710
Tlemcen	5545	168	5713	48177	3059	51236
Tiaret	2599	69	2668	38203	1665	39868
Tizi Ouzou	6759	411	7170	76737	6428	83165
Alger	12689	6615	19304	209370	65310	274680
Djelfa	2881	99	2980	29222	2176	31398
Jijel	3114	76	3190	35422	1636	37058
Sétif	2962	441	3403	85294	11352	96646
Saida	1946	35	1981	16676	771	17447
Skikda	3903	127	4030	43623	2123	45746
Sidi Bel Abbes	6028	162	6190	36127	2221	38348

Annaba	4099	383	4482	37525	4629	42154
Guelma	3070	78	3148	24664	1079	25743
Constantine	5836	614	6450	64257	8563	72820
Médéa	1745	64	1809	38416	1449	39865
Mostaganem	2573	114	2687	32971	1937	34908
M'Sila	2533	138	2671	48318	3260	51578
Mascara	3798	98	3896	39367	1739	41106
Ouargla	1942	280	2222	23092	4945	28037
Oran	10067	1478	11545	86513	17159	103672
El Bayadh	1775	24	1799	8458	394	8852
Illizi	302	10	312	4487	410	4897
Bordj Bou Arreridj	1228	210	1438	35969	4273	40242
Boumerdes	3492	444	3936	46998	6889	53887
El Tarf	2474	70	2544	23161	992	24153
Tindouf	799	25	824	5241	385	5626
Tissemsilt	1265	16	1281	10146	409	10555
El Oued	2336	86	2422	26071	3546	29617
Khenchela	1836	60	1896	18322	1026	19348
Souk Ahras	3477	56	3533	19651	848	20499
Tipasa	4212	283	4495	31395	2837	34232
Mila	2659	69	2728	40764	2325	43089
Ain Defla	2805	93	2898	30194	1552	31746
Naama	2125	14	2139	10288	521	10809
Ain Temouchent	2518	55	2573	21555	1112	22667
Ghardaïa	1162	54	1216	14978	1549	16527
Relizane	2797	84	2881	32883	1250	34133
Timimoun	611	8	619	4283	281	4564

Bordj Badji Mokhtar	110	5	115	2711	90	2801
Ouled Djellal	729	7	736	4957	222	5179
Beni Abbès	397	2	399	1083	44	1127
Ain Salah	382	9	391	2799	133	2932
Ain Guezzam	140	2	142	3196	96	3292
Touggourt	1272	44	1316	8770	1082	9852
Djanet	131	5	136	1344	139	1483
El M'Ghair	882	11	893	5861	182	6043
El Meniaa	280	15	295	2782	246	3028
Ensemble	163647	15402	179049	1837792	210973	2048765

Source ONS

Sur l'ensemble des personnes inscrites au registre de commerce, les femmes sont 179049 soit 8% du total : 8,2% parmi les personnes physiques et 6,8% parmi les gérants.

Les femmes gérantes de société sont très concentrées à Alger et quelques grandes villes : 43% des gérantes de société se trouvent dans la wilaya d'Alger, 10% à Oran, 4% à Blida et Constantine.

Dans 4 wilaya seulement la proportion de femmes parmi les gérants de société est supérieure à la moyenne nationale, à savoir les wilaya d'Alger où elle atteint 9,2%, Oran 7,9%, Annaba 7,6% et Blida 7,3%.

4- VIOLENCES À L'ENCONTRE DES FEMMES

Deux sources nous donnent chaque année des indications sur les violences à l'encontre des femmes :

- Le bilan publié par la DGSN des plaintes déposées pour violence à l'égard des femmes, qui fournit différentes informations pertinentes, aussi bien sur les victimes que sur les agresseurs, les types de violence ainsi que les circonstances et lieu de l'agression.
- Le rapport publié par l'Institut National de Santé Publique qui analyse les cas de femmes victimes de violence qui s'adressent aux services hospitaliers (de médecine légale essentiellement) au niveau de 5 wilaya : Alger, Oran, Blida, Médéa et El Oued

4.1. Plaintes déposées auprès de la police pour violences à l'encontre des femmes

Évolution du nombre annuel de plaintes



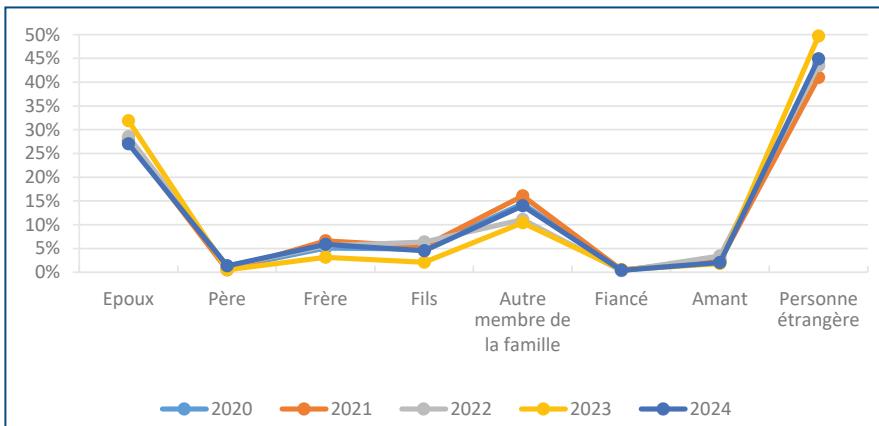
Les auteurs des violences

Quel que soit le nombre annuel de plaintes, il est remarquable que l'on retrouve presque exactement la même proportion des différents auteurs :

Environ 30% des violences sont commises par l'époux, et 5% par le fiancé ou l'amant 20% environ par d'autres membres de la famille de la victime, et enfin 45% par des personnes étrangères.

Ainsi, bien que socialement difficile à dénoncer, la violence conjugale reste la plus fréquente. Et au total, alors que la famille est considérée comme le lieu protecteur, les violences intrafamiliales dominent.

Auteur des violences en pourcentage du total



Le type de violence :

Les violences physiques viennent en tête des plaintes. Ce sont les violences les plus évidentes et faciles à prouver : le nombre de plaintes dépasse chaque année les 3.000 plaintes.

En second, en termes de nombre, viennent les plaintes pour **Mauvais traitements**, terme qui englobe diverses formes de violences, y compris physiques.

Les violences sexuelles, plus difficiles à dénoncer car la victime a honte d'avoir subi de telles violences, sont déclarées en nombre limité ; en 2024, 46 cas de violences sexuelles et 31 de harcèlement sexuel.

Les incestes sont très exceptionnellement déclarés à la police : un seul cas sur les cinq années. Or les associations d'écoute des femmes victimes de violences attestent que cette violence dont les effets sur les victimes sont particulièrement graves, est beaucoup plus répandue. Par exemple, le réseau Balsam des centres d'écoute associatifs des femmes victimes de violences en dénombrait 58 de 2008 à 2013.

Le harcèlement sur la voie publique, dont la pénalisation date de 2015, a donné lieu à 48 plaintes en 2024, contre 131 en 2019.

Le nombre des enlèvements fluctue selon les années mais reste un fléau (10 cas en 2024).

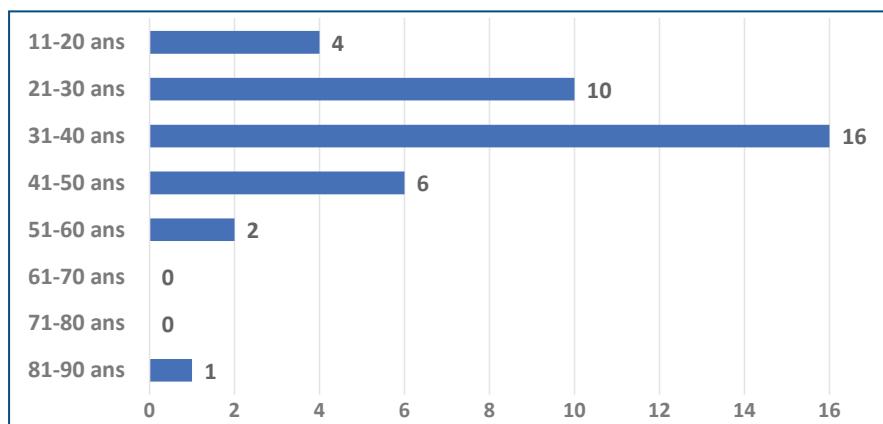
Certaines de ces violences physiques ont entraîné la mort : 7 victimes en 2022 de coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort. Cumulé avec les homicides de femmes, le nombre de **fémicides** pour employer le terme consacré par les féministes, reste annuellement supérieur à 20. La DGSN en dénombre 23 en 2024, soit deux femmes tuées chaque mois.

Il faudrait y ajouter les tentatives d'homicide, 8 en 2024, ce qui indique l'importance de ces violences.

La DGSN indique que ces 34 homicides ont été commis par 39 agresseurs, 29 ayant agi seuls et 10 en groupe. Ils ont eu lieu aussi bien la nuit (13 cas) que dans l'après-midi (12 cas), un peu moins le matin (9 cas). Ils se sont presque tous passés dans le domicile de la victime (32) sauf 2 dans la rue. Les problèmes familiaux sont à l'origine de la majorité des cas.

L'âge des auteurs de ces homicides va de 11 à 90 ans, la moitié d'entre eux a entre 31 et 40 ans

Nombre d'agresseurs par tranche d'âge (2024)



4.2. Les cas de violence recensés par l'INSP

L'évolution du nombre de cas de violences relevées dans les hôpitaux des 5 wilayat retenues a été la suivante :



On remarque déjà que bien que limité à 5 wilayate, le nombre de cas de violences collationnés au niveau des service de médecine sociale laisse entrevoir que bon nombre de victimes, si ce n'est la majorité, ne portent pas plainte, alors même que les violences subies les conduisent à l'hôpital.

La plupart des cas enregistrés l'ont été par le médecin légiste, une petite partie par les urgences, et quelques-uns par le service ophtalmologique, et la gynécologie. Fait important, les consultations du médecin légiste sur réquisition régressent au profit des consultations spontanées.

Caractéristique des victimes :

Les victimes sont pour 2/3 d'entre elles des femmes mariées. Les femmes divorcées sont légèrement surreprésentées. Leur âge moyen est de 37 ans.

Tous les niveaux d'instruction sont représentés parmi les victimes.

Les victimes sont en majorité femmes au foyer, cependant les femmes travailleuses sont également représentées.

2/3 des femmes viennent consulter seules, les autres sont accompagnées par un membre de leur famille

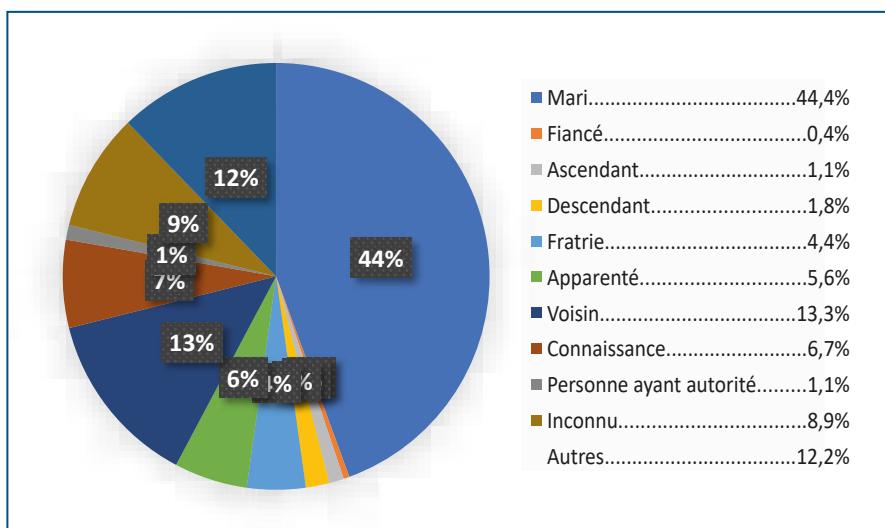
Caractéristique des agresseurs :

Les agresseurs ont en moyenne 39 ans

Leur niveau scolaire se situe surtout au niveau moyen.

Le pourcentage de chômeurs est très élevé parmi les agresseurs

Lien de la victime avec l'agresseur

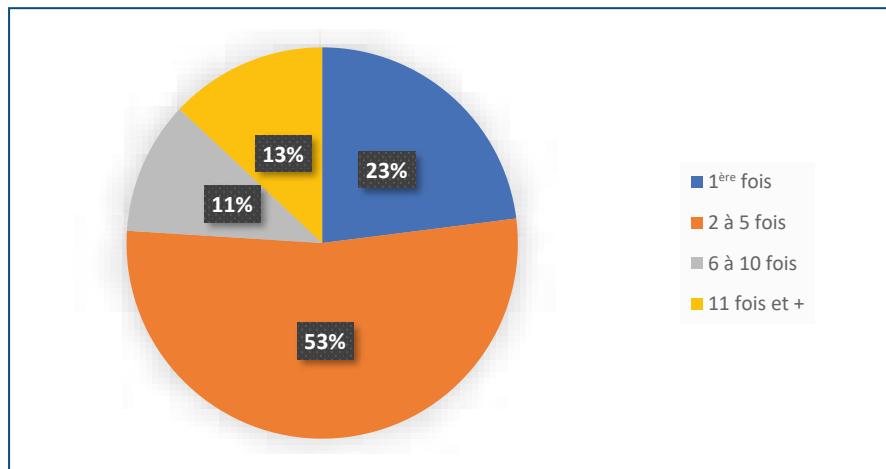


Comme dans les plaintes recueillies par la DGSN, le mari vient largement en tête des catégories d'agresseur puisqu'il représente 44% des agresseurs. La famille regroupe plus de la moitié des agresseurs. Les agresseurs inconnus de la victime ne représentent que 9% du total des agresseurs.

Caractéristiques des violences

Les violences physiques, représentent dans l'échantillon de l'INSP la quasi-totalité des cas (95%), auxquels s'ajoutent des violences sexuelles (2%) et les violences psychologiques (9%) qui s'y rajoutent

L'étude montre que les violences subies sont répétitives :



Cette fréquence, parfois très élevée des violences subies avait déjà été notée par les associations qui reçoivent des femmes victimes de violence ; ces dernières se présentent parfois avec plusieurs attestations de coup et blessures établies par des médecins légiste sans avoir osé porter plainte.

5- FEMMES ET POLITIQUE

L'ordonnance organique n°12-03 du 12 janvier 2012, relative à l'augmentation de la représentation des femmes dans les assemblées élues, a instauré un système de quotas qui a permis une **progression significative** de la présence féminine au sein des assemblées élues, notamment à l'Assemblée populaire nationale.

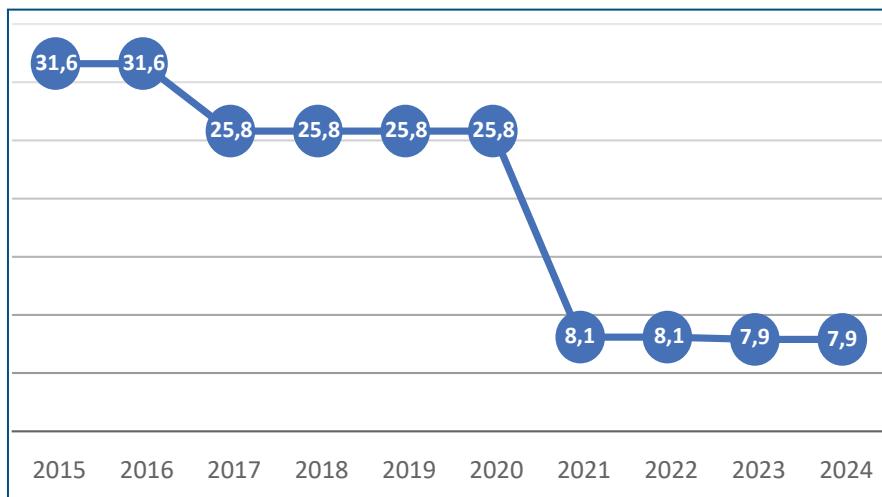
Toutefois, l'**abrogation de ce dispositif** par la loi organique n°20-01 du 30 mars 2020 portant régime électoral, qui a remplacé le mécanisme des quotas par un principe général de parité sans mesures contraignantes équivalentes, s'est traduite par un recul notable du nombre de femmes élues, en particulier parmi les membres de l'Assemblée populaire nationale, comme l'indiquent le tableau et le graphique suivant.

**Évolution de la proportion de femmes députées 2015-2024
parmi les membres du parlement**

2015	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
31,6	25,8	25,8	25,8	25,8	8,1	8,1	7,9	7,9

Source : Banque Mondiale (World development indices 2025)

**Évolution de la proportion de femmes députées
parmi les membres du Parlement**



Concernant les élus communaux, les données ne sont pas disponibles. On sait cependant qu'avant la loi électorale de 2014, les femmes élues locales étaient en très petit nombre. Avec le quota la proportion a largement augmenté et ces élues, souvent diplômées de l'université, ont occupé des postes techniques importants. Il est possible que malgré la suppression du quota, un certain nombre aient été réélues.

